

# Séminaire sur l'Economie Sociale et Solidaire : Une réalité algérienne et mondiale

Ecole Supérieure de la Sécurité Sociale (Alger), le lundi 16 avril 2017

**Intervention de M. Abdallah HADDAB,  
Directeur des programmes d'insertion et de développement social,  
au Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme**

--- Solidarité nationale et ESS ---

Mesdames, Messieurs,  
Honorable assistance,

C'est avec joie que je me trouve avec vous aujourd'hui, à l'occasion du séminaire national placé sous le thème de « l'Economie Sociale et Solidaire, une réalité algérienne et mondiale », regroupant l'ensemble des acteurs agissant autour de l'objectif commun : venir en aide des catégories vulnérables de la population.

Je saisis cette opportunité pour rappeler un principe fondamental édicté pour la révision de la constitution en 2016 qui consacre la consolidation de l'unité nationale et la préservation de la cohésion sociale, notamment par la réduction des inégalités et l'élimination des disparités régionales.

C'est aussi dans le sillage des orientations de son Excellence, Monsieur le Président de la République pour l'affinement de la politique de justice sociale, le renforcement de la protection sociale et la solidarité en direction des populations les plus vulnérables, que le secteur de la solidarité nationale a adopté sa stratégie ayant pour perspective l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

S'inscrivant dans la stratégie sectorielle à l'horizon 2035, l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), concept intégré au plan de charge du secteur, de par sa définition, il s'appuie essentiellement sur le principe de solidarité et de l'utilité sociale.

Mesdames, Messieurs,

De par sa culture et ses valeurs ancestrales, ses choix politiques et socioéconomiques, l'Algérie a, comme auparavant, différents modèles d'entraide sociale.

Aujourd'hui, l'optique est d'offrir à ce type de modèle, un cadre institutionnel et des mécanismes, permettant la mise en place de l'ESS, à travers, tout d'abord :

- La mise en œuvre d'un cadre juridique et réglementaire ;
- Le renforcement des capacités, à travers des activités de formation ;
- La mise en place d'un système d'information fiable.

Relever ce défi requiert bien évidemment l'implication et l'apport de toutes les parties concernées. A cet effet, la mutualisation des efforts des départements ministériels est plus que nécessaire.

Etant une composante importante du programme de coopération du Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, cette collaboration revêt toute son importance quant à la réussite de cette initiative, sans omettre de mettre l'accent sur le soutien porté par l'Union européenne pour le financement des activités, ainsi que pour la mobilisation des experts pour la concrétisation de ce projet sur le terrain.

Mesdames, Messieurs,

Le Ministère de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, ne ménagera aucun effort pour mener à bien ce projet, et ce, en étroite collaboration avec ses partenaires.

C'est pourquoi, permettez-moi de réitérer, à l'occasion de cette rencontre, l'engagement et la disposition du département ministériel que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui, de réunir les conditions favorables et de mettre en place les moyens nécessaires pour assurer l'accompagnement et la prise en charge des catégories les plus vulnérables de la société, d'une part et faire, d'autre part, de ce projet un véritable projet de société, afin qu'il soit une réussite pour tous.

Mesdames, Messieurs,

Je ne pourrais conclure mes propos, sans adresser mes remerciements aux cadres du Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, en particulier et à tous ceux qui ont participé à l'organisation de ce séminaire et en ont fait un sujet d'actualité.

En souhaitant plein succès aux travaux de ce séminaire, faisons ensemble que l'ESS devienne une réalité algérienne.

**--- Merci à tous ---**